

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Courcelles, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le 13 janvier 2020, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux
Siège #2 - André Drouin
Siège #3 - Diane Rancourt
Siège #4 - Patrick St-Pierre
Siège #5 - Martin Boulanger
Siège #6 - Renaud Gosselin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger. Mme Renée Mathieu, dir. gén. et sec-trés., assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

20-216

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par: Diane Rancourt
Et appuyé par: Renaud Gosselin
Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 2 décembre 2019

3.2 - Séance extraordinaire du 16 décembre 2019

4 - ADOPTION DES COMPTES

4.1 - Dépenses et salaires de décembre 2019-2020

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - LECTURE DU COURRIER

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 - Remise des formulaires de maj des intérêts pécuniaires

7.2 - Remise des questionnaires de conformité de la norme SP 2200

7.3 - Avis de motion du règl. no 10-406 modifiant le règlement no 19-395 tarification des services municipaux

7.4 - Ameublement salle du conseil

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

9.1 - Creusage fossé : 8e rang sud

9.2 - Engagement de crédits: voirie - enlèvement de la neige - loisirs

9.3 - Avis de motion: règlement de procédure de déneigement zone 50 km et -

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Hausse de tarif pour recyclage - avance de compensation offerte par la MRC - Refus

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

12.1 - Formations autorisées pour l'inspecteur en bâtiment

12.2 - Mandat de gestion de l'entente de service: inspecteur en bâtiment

13 - LOISIRS & CULTURE

13.1 - Dépôt au Fonds de développement du territoire de la MRC: projet Atelier Tardif

13.2 - Demande d'appui à la MRC: projet commun jeux d'eau

13.3 - Poste de responsable des activités de loisirs, culture & communication

14 - VARIA

14.1 - Invitation bandes riveraines - 16 janvier

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20-217

3.1 - Séance ordinaire du 2 décembre 2019

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par : Patrick St-Pierre

Et appuyé par : André Drouin

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

20-218

3.2 - Séance extraordinaire du 16 décembre 2019

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par : Patrick St-Pierre

Et appuyé par : André Drouin

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - ADOPTION DES COMPTES

20-219

4.1 - Dépenses et salaires de décembre 2019-2020

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : André Drouin

Et appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme totale : 110 227,99\$ plus 24 064,50\$ en salaires pour la période 12-2019 et début 01-2020.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part de l'assistance.

6 - LECTURE DU COURRIER

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 - Remise des formulaires de maj des intérêts pécuniaires

7.2 - Remise des questionnaires de conformité de la norme SP 2200

**7.3 - Avis de motion du règl. no 10-406 modifiant le règlement no 19-395
tarification des services municipaux**

La conseillère, Mme Diane Rancourt, donne avis de motion qu'à une à une prochaine séance, le règlement # 20-406 « Règlement modifiant le règlement no 19-395 portant sur la tarification des services municipaux. » sera adopté.

20-220

7.4 - Ameublement salle du conseil

ATTENDU QUE le conseil autorise la rénovation de la salle de réunions;
Il est proposé par: Gino Giroux
Et appuyé par: Diane Rancourt
QU'une dépense de 12 000\$ soit autorisée pour la fabrication et l'installation de deux armoires et l'achat de douze chaises pour l'assistance.

ADOPTÉE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

9.1 - Creusage fossé : 8e rang sud

Informations sur travaux à prévoir au printemps.

20-221

9.2 - Engagement de crédits: voirie - enlèvement de la neige - loisirs

Il est proposé par: André Drouin
Et appuyé par: Gino Giroux
QU'une dépense de 4 500\$ agit autorisée pour l'achat de diesel, de 2 200\$ pour pivot de gratte, "shaft" de souffleur et lames du sens-unique, de 800\$ pour enseignes routières et de 1 750\$ pour réservoir à eau chaude à l'aréna.

ADOPTÉE

9.3 - Avis de motion: règlement de procédure de déneigement zone 50 km et -

Le conseiller, M Renaud Gosselin, donne avis de motion qu'à une à une prochaine séance, le règlement # 20-407 « Règlement établissant une procédure de déneigement dans les zones 50km et moins. » sera adopté.

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

20-222

10.1 - Hausse de tarif pour recyclage - avance de compensation offerte par la MRC - Refus

ATTENDU QUE Récupération Frontenac inc. a annoncé la hausse de son tarif de traitement des matières recyclées passant de 2,50 \$/Tonne métrique à 55 \$/Tonne métrique, et ce, à compter de la prochaine année;

ATTENDU QUE les municipalités du territoire obtiendront une compensation de Recyc-Québec pour cette hausse, laquelle sera versée dans 2 ans;

ATTENDU QUE par sa résolution no 2019-228, le conseil des maires de la MRC du Granit a offert une avance de compensation aux municipalités du territoire, ayant déclaré ou non compétence à la MRC pour les matières recyclées, pour leur permettre de diminuer le fardeau financier que représente la hausse de tarif ci-haut mentionnée;

Il est proposé par: Renaud Gosselin
Et appuyé par: Diane Rancourt
QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles informe la MRC du Granit qu'il ne

désire pas obtenir l'avance de compensation pour contrer la hausse du tarif du traitement des matières recyclées, et ce, pour les années 2020 et 2021.

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à la MRC du Granit.

ADOPTÉE

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

20-223

12.1 - Formations autorisées pour l'inspecteur en bâtiment

ATTENDU QUE l'inspecteur en bâtiment et environnement, M. Jean-François Boulet, a déposé la liste des formations et événements auxquels il désire assister;

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: Diane Rancourt

QUE la Municipalité de Courcelles autorise les formations suivantes et accepte de payer 1/5 des frais encourus à cet effet:

- 28 février 2020 – L'abattage d'arbres et la protection du couvert forestier (Magog – 1 jour – formation gratuite)
- 24 mars 2020 – La gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquements aux règlements municipaux et la préparation d'un dossier devant la cour (St-Georges – 1 jour – coût = 304.85 \$ + tx)
- 21 et 22 octobre 2020 – Lecture de plan et devis et initiation au Code de construction du Québec (Lévis – 2 jours – 570.17 \$ + tx)

QUE la Municipalité de Courcelles accepte de payer 1/5 des coûts pour le congrès annuel de la COMBEQ.

ADOPTÉE

12.2 - Mandat de gestion de l'entente de service: inspecteur en bâtiment

Le conseiller, M. Gino Giroux, demande à reporter ce point à une prochaine séance.

13 - LOISIRS & CULTURE

20-224

13.1 - Dépôt au Fonds de développement du territoire de la MRC: projet Atelier Tardif

ATTENDU QUE la Municipalité se porte acquéreur de la Maison/Atelier Tardif
ATTENDU QU'un comité a été formé pour voir à l'attractivité et au développement touristique du centre du village;

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: Diane Rancourt

QUE la directrice générale, Mme Renée Mathieu, soit autorisée à déposer un projet de développement pour la mise en valeur de la Maison/Atelier Tardif & Moulin Bernier au Fonds de développement de la MRC du Granit.

La Municipalité s'engage à absorber la part des coûts non subventionnés et à fournir toute l'aide technique nécessaire au projet.

ADOPTÉE

13.2 - Demande d'appui à la MRC: projet commun jeux d'eau

La conseillère Mme Diane Rancourt demande à annuler ce point.

13.3 - Poste de responsable des activités de loisirs, culture & communication

Discussion seulement, aucune résolution.

14 - VARIA

14.1 - Invitation bandes riveraines - 16 janvier

Invitation donnée.

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par: Renaud Gosselin
Et appuyé par: Diane Rancourt
Que la présente séance soit levée. Fermeture à 8h30.

ADOPTÉE

Je, soussigné Francis Bélanger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francis Bélanger, maire

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.